

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ANNEXE DU PILIER DIALECTOLOGIE GALLOROMANE ET LINGUISTIQUE HISTORIQUE

En vigueur depuis la rentrée 2023-2024

Pilier minimal (30 ECTS)

Module 1 : Linguistique historique Obligatoire 15 ECTS

Genèse du français	GREUB Y.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Histoire et évolution de la langue française	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Cours de méthode en ancien français	CORBELLARI A.	A + P	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	6 ECTS

→ Pour suivre cet enseignement, il faut avoir suivi Genèse du français.

Travaux pratiques: Ancien français	PAUCHARD J.	A + P	1 ph	Travaux pratiques et Atelier	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
------------------------------------	-------------	-------	------	------------------------------	-------------	-------------	--------

→ Les travaux pratiques doivent être suivis en parallèle du Cours de méthode en ancien français.

Module 2 : Dialectologie galloromane Obligatoire 15 ECTS

Introduction à la dialectologie galloromane	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Méthodes en dialectologie numérique	AVANZI M.	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS

Voyage d'étude de terrain en dialectologie galloromane	AVANZI M.	P	CB	Terrain	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
---	-----------	---	----	---------	-------------	-------------	--------

→ La participation au voyage d'étude implique d'avoir suivi ou de suivre en parallèle Numériser le patrimoine linguistique régional.

Si l'étudiant-e ne peut pas participer au voyage d'étude ou que l'Institut est dans l'impossibilité de l'organiser, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module 1 : Linguistique historique Obligatoire 15 ECTS

Genèse du français	GREUB Y.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Histoire et évolution de la langue française	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Cours de méthode en ancien français	CORBELLARI A.	A + P	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	6 ECTS

→ Pour suivre cet enseignement, il faut avoir suivi Genèse du français.

Travaux pratiques: Ancien français	PAUCHARD J.	A + P	1 ph	Travaux pratiques et Atelier	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
------------------------------------	-------------	-------	------	------------------------------	-------------	-------------	--------

→ Les travaux pratiques doivent être suivis en parallèle du Cours de méthode en ancien français.

Module 2 : Dialectologie galloromane Obligatoire 15 ECTS

Introduction à la dialectologie galloromane	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Méthodes en dialectologie numérique	AVANZI M.	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
Voyage d'étude de terrain en dialectologie galloromane	AVANZI M.	P	CB	Terrain	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS

→ La participation au voyage d'étude implique d'avoir suivi ou de suivre en parallèle Numériser le patrimoine linguistique régional.

Si l'étudiant-e ne peut pas participer au voyage d'étude ou que l'Institut est dans l'impossibilité de l'organiser, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel.

Module 3 : Littérature médiévale Obligatoire 12 ECTS

Analyses philologiques et linguistiques de textes médiévaux	GREUB Y.	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
---	----------	---	------	-------	-------------	-------------	--------

Proséminaire de littérature médiévale : Eustache Deschamps et le lyrisme du XIV ^e siècle	CORBELLARI A.	A	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Optionnel	3 ECTS
Proséminaire de littérature médiévale : Le Couronnement de Louis, chanson de geste	BELLON-MEGUELLE H.	P	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Optionnel	3 ECTS

Module 4 : Histoire et géographie du français **Obligatoire 12 ECTS**

Repenser l'histoire du français à l'ère des humanités numériques	AVANZI M.	A	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
Sociolinguistique : Francophonie et variétés du français	AVANZI M.	P	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	6 ECTS

Bloc 1 : Compétences transversales I **Obligatoire 6 ECTS**

Langue fondamentale I : Latin : Première partie	CHAPPUIS SANDOZ L.	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Optionnel	6 ECTS
Langue fondamentale I : Latin : Seconde partie	CHAPPUIS SANDOZ L.	P	2 ph	Cours	EX E 2h	Optionnel	
Enseignements optionnels FLSH ou allemand/anglais scientifique.						Optionnel	6 ECTS
Divers cours proposés par des instituts de la FLSH, sur accord du responsable de pilier						Optionnel	6 ECTS

Pilier principal (90 ECTS)

Module 1 : Linguistique historique Obligatoire 15 ECTS

Genèse du français	GREUB Y.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Histoire et évolution de la langue française	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée 2h	Obligatoire	3 ECTS
Cours de méthode en ancien français	CORBELLARI A.	A + P	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	6 ECTS

→ Pour suivre cet enseignement, il faut avoir suivi Genèse du français.

Travaux pratiques: Ancien français	PAUCHARD J.	A + P	1 ph	Travaux pratiques et Atelier	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
------------------------------------	-------------	-------	------	------------------------------	-------------	-------------	--------

→ Les travaux pratiques doivent être suivis en parallèle du Cours de méthode en ancien français.

Module 2 : Dialectologie galloromane Obligatoire 15 ECTS

Introduction à la dialectologie galloromane	AVANZI M.	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Méthodes en dialectologie numérique	AVANZI M.	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
Voyage d'étude de terrain en dialectologie galloromane	AVANZI M.	P	CB	Terrain	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS

→ La participation au voyage d'étude implique d'avoir suivi ou de suivre en parallèle Numériser le patrimoine linguistique régional.

Si l'étudiant-e ne peut pas participer au voyage d'étude ou que l'Institut est dans l'impossibilité de l'organiser, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel.

Module 3 : Littérature médiévale Obligatoire 12 ECTS

Analyses philologiques et linguistiques de textes médiévaux	GREUB Y.	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
---	----------	---	------	-------	-------------	-------------	--------

Proséminaire de littérature médiévale : Eustache Deschamps et le lyrisme du XIV ^e siècle	CORBELLARI A.	A	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Optionnel	3 ECTS
Proséminaire de littérature médiévale : Le Couronnement de Louis, chanson de geste	BELLON-MEGUELLE H.	P	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Optionnel	3 ECTS

Module 4 : Histoire et géographie du français **Obligatoire** **12 ECTS**

Repenser l'histoire du français à l'ère des humanités numériques	AVANZI M.	A	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
Sociolinguistique : Francophonie et variétés du français	AVANZI M.	P	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	6 ECTS

Bloc 1 : Compétences transversales I **Obligatoire** **6 ECTS**

Langue fondamentale I : Latin : Première partie	CHAPPUIS SANDOZ L.	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Optionnel	6 ECTS
Langue fondamentale I : Latin : Seconde partie	CHAPPUIS SANDOZ L.	P	2 ph	Cours	EX E 2h	Optionnel	
Enseignements optionnels FLSH ou allemand/anglais scientifique.						Optionnel	6 ECTS
Divers cours proposés par des instituts de la FLSH, sur accord du responsable de pilier						Optionnel	6 ECTS

Module 5 : Littérature médiévale II **Obligatoire** **12 ECTS**

Proséminaire de littérature médiévale : Eustache Deschamps et le lyrisme du XIV ^e siècle	CORBELLARI A.	A	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
---	---------------	---	------	--------------	-------------	-------------	--------

Proséminaire de littérature médiévale : Le Couronnement de Louis, chanson de geste	BELLON-MEGUELLE H.	P	2 ph	Proséminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
--	--------------------	---	------	--------------	-------------	-------------	--------

En cas d'échec à un séminaire, l'étudiant-e a la possibilité, une seule fois seulement, de suivre un autre séminaire sur une thématique différente.

Bloc 2 : Compétences transversales II **Obligatoire** **9 ECTS**

Enseignements FLSH, UniNE, Triangle Azur, BeNeFri, un ou plusieurs cours d'allemand ou d'anglais scientifiques au Centre de langues	Optionnel	9 ECTS
---	-----------	--------

Les enseignements sont choisis selon le souhait de spécialisation de l'étudiant-e et doivent être validés par la/le responsable de pilier. Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les piliers Langue et littérature anglaises et/ou Langue et littérature allemandes ne peuvent pas suivre un enseignement de langue moderne qui serait celle de leur(s) pilier(s).

Bloc 3 : Mémoire de Bachelor **Obligatoire** **9 ECTS**

Mémoire de Bachelor	Obligatoire	9 ECTS
---------------------	-------------	--------

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral